Des bases méthodologiques essentielles

Le terrain et le corpus

Paulette Roulon-Doko
CNRS, LLACAN (France)

Résumé : Je propose une réflexion sur ce que doit représenter le terrain et le corpus pour la recherche actuelle en prenant compte les avancées technologiques (enregistrements audio et vidéo, logiciels de traitement des données), les diverses positions du chercheur et son rapport à la langue source (étranger ou au contraire membre de la culture étudiée, simple observateur ou développeur, etc.), ainsi que le rôle joué par la langue cible particulièrement par le biais de la traduction. Étant ethnolinguiste, ma réflexion concernera : la description linguistique mais aussi les savoirs traditionnels, tant techniques que rituels, et aussi la littérature orale.

Mots-clés : recherche de terrain, le corpus, langue source, langue cible, ethnolinguistique

Abstract : My paper deals with the place that fieldwork and corpus must represent for the current research by taking into account technological advances (audio and video recordings, data processing software), the various positions of the researcher and his relation to the source language (as a foreigner or on the contrary as a member of the studied culture, simple observer or developer, etc.), and also the role played by the target language particularly through the translation. Being an ethnolinguist, my reflection will concern : linguistic description but also traditional knowledge, both technical and ritual, and also oral literature.

Key-words : field research, corpus, source language, target language, ethnolinguistic

1 Introduction

Je profite de cette occasion qui m'est donnée par ces mélanges offert à mon collègue et ami Henry Tourneux pour proposer une réflexion méthodologique sur les pratiques de terrain en ethnolinguistique, qui concerne les linguistes mais aussi les anthropologues, enfin tous ceux qui vont faire, comme on le dit au Cameroun, « une descente sur le terrain », pour récolter des données ou data et constituer un corpus. Je parlerai aussi des besoins de communication entre tous les acteurs dudit terrain (enquêtés et enquêteurs) et du rôle que peuvent y jouer les différentes langues utilisées.

2 Le terrain

Le terrain, base même de toute étude anthropologique, est le lieu d'une observation participante', méthodologie élaborée par Bronislaw Kasper Malinowski[1]au début du XX^{e} siècle. Au même moment est apparu le concept de linguistique de terrain qui « est l'idée que, pour construire des représentations linguistiques, il faut qu'un observateur pénètre sur ledit terrain et devienne partie prenante d'une relation face-à-face et individuelle » (Auroux, 1998 : 89). De nos jours, l'anthropologie qui n'est plus réservée à des terrains lointains qu'on disait 'exotiques' s'applique aussi à la société moderne, très souvent urbaine. De fait, des anthropologues travaillent sur la société dont ils sont issus et des linguistes étudient une langue qui est leur langue maternelle. Cela crée des conditions nouvelles qu'il convient d'examiner.

Tout d'abord, la notion de distance, souvent présentée comme essentielle à l'objectivité d'une enquête, n'a jamais été invoquée à propos des Européens, français ou anglais par exemple, qui travaillent sur leur propre langue, et ce depuis le début de la linguistique. De plus, lorsqu'un chercheur travaille depuis longtemps sur un même terrain, la distance qu'il peut entretenir avec les enquêtés aux débuts de l'enquête a de fortes chances d'évoluer, même si, bien sûr, elle ne disparaît jamais complètement. La question est donc ailleurs. Plutôt que de distance, qui semble être une conséquence mécanique du statut de tout chercheur extérieur à son terrain d'enquête, je parlerai d'une distanciation, « attitude intellectuelle qui se nourrit de connaissances théoriques et éventuellement d'une expérience de plusieurs terrains » (Delaporte, 1987) que le chercheur doit construire, qu'il soit extérieur ou membre du groupe.

En premier lieu, il est nécessaire pour tout chercheur de définir son propre statut en déterminant la place qu'il veut que le groupe étudié lui reconnaisse, afin de lui permettre de mener à bien son travail et de profiter au mieux du dialogue qu'il a avec les enquêtés. L'étranger au groupe ne peut pas se contenter de la place habituelle que la culture accorde à tout étranger. Celle-ci se révèle souvent incompatible avec une relation durable de travail et peut parfois aller jusqu'à l'exclure (étranger inséré dans des relations à plaisanterie, considéré comme 'ne pouvant rien comprendre', ou assimilé à un statut déjà très investi [le Blanc, la bonne sœur, l'instituteur], etc.). Celui qui travaille dans sa culture d'origine ne peut pas non plus se retrouver assigné à un comportement dû à sa position dans la parenté, à son appartenance à un lignage, à son sexe ou son âge, par exemple. Il convient donc, à chaque chercheur de construire sa place, une place unique en quelque sorte, qui reconnaisse ce pourquoi il vient travailler – ses motivations – et ce qu'il cherche à étudier – son projet. Dans le cas de l'ethnolinguistique, les populations concernées sont le plus souvent tout à fait réceptives à une étude qui vise à faire connaître et aussi à conserver, leur langue, leur environnement ou leurs activités, qu'elles soient matérielles ou non. Lorsqu'on travaille sur sa société, il faut savoir expliquer qu'être étudiant ou chercheur marque l'aboutissement de longues années où l'on a été éloigné de la vie villageoise et du quotidien des enquêtés que l'on doit redécouvrir, même si l'on parle la langue vernaculaire. Affirmer que le savoir traditionnel ou la pratique usuelle de la langue est

[1] *cf.* L'introduction de Malinowski, B., 1922, *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Traduction française : 1963. Paris : Éditions Gallimard, 1963, 606 pages.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

de la compétence des enquêtés, et que l'on est ici pour l'apprendre et le comprendre, est essentiel. Croire que d'appartenir au groupe étudié donne un pré-acquis sur ladite société est une erreur, cela donne une base, bien sûr, mais le domaine qu'on a choisi d'étudier reste à explorer, en profitant de ce que tous ceux qui y participent peuvent apporter au lieu de laisser une large place à l'introspection. Le chercheur doit donc toujours faire un travail réflexif sur sa propre place sur le terrain.

Pour l'étude de la langue en particulier, la langue étudiée à l'école (français ou anglais pour certains pays d'Afrique) ne peut être le seul modèle qui permettra d'analyser une langue vernaculaire. Il ne faut pas répéter ce que faisaient les premiers missionnaires ou explorateurs qui décodaient, pour beaucoup d'entre eux, les langues qu'ils entendaient en fonction de la grille des grammaires latines ou de leur propre langue, conduisant à penser comme universels des phénomènes spécifiques (l'article ou le temps verbal en français, la déclinaison latine, etc.) et ne parvenant pas à saisir des éléments inconnus de ces langues (les tons par exemple). C'est là qu'une solide formation linguistique est nécessaire, qui associe des lectures tant sur diverses langues que sur des travaux de typologie.

Pour les études africanistes, c'est autour de Jacqueline M.C. Thomas que s'est développée en France, à partir des années 1965, la première structure de recherche du CNRS consacrée aux langues d'Afrique centrale. Quelques années plus tard était créé le LACITO (Langues et civilisations à tradition orale) d'où est issu le LLACAN (Langage, langues et cultures d'Afrique) auquel Henry Tourneux comme moi-même sommes institutionnellement rattachés. C'est dans ces structures que s'est développée la méthodologie ethnolinguistique dont les deux éléments fondamentaux sont, d'une part l'observation directe du milieu et, d'autre part, en même temps, l'utilisation constante de la parole des locuteurs, considérée comme l'accès incontournable à leur savoir. D'où le rôle très important qu'il faut accorder à la langue du groupe étudié. L'analyse des structures tant lexicales que grammaticales permet de comprendre la conceptualisation qui les sous-tend. Henry Tourneux (2006) le souligne bien lorsqu'il écrit « écouter l'autre "parler dans sa langue", c'est prendre en considération les connaissances qu'il a acquises au fil de son long séjour sur un terrain dont le développeur ignore presque tout ». De fait, si on a choisi un sujet d'étude, c'est que le domaine reste à explorer et à analyser, et que l'on n'a pas encore tous les éléments en main. Les hypothèses émises ne peuvent être validées par la seule introspection, il faut nécessairement les tester sur un corpus produit spontanément par les locuteurs, qui seul apportera des réponses fiables.

3 Le corpus

Au cours des quarante dernières années, l'évolution des moyens permettant le recueil des données est passé du magnétophone analogique à l'enregistreur numérique, modifiant totalement l'accès aux enregistrements (Roulon-Doko, 2008). Les bandes magnétiques fragiles n'étaient écoutées que pour les besoins immédiats de la transcription puis étaient mises de côté pour être protégées de toute dégradation. Les enregistrements numériques, pouvant facilement être copiés, ne risquent pas d'être abîmés par une écoute répétée. Ayant de plus la possibilité de numériser les enregis-

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

trements analogiques dont on peut disposer pour les rendre pérennes, l'ensemble de ces enregistrements peut maintenant être diffusé, au sein de la communauté scientifique et en particulier auprès des populations dont c'est le patrimoine et la mémoire.

Parallèlement, il y a eu un important développement de l'informatique, en particulier des logiciels de traitement de données, comme Toolbox, qui permet de multiplier presqu'à l'infini les champs et peut donc être utilisé aussi bien en linguistique que pour étudier divers domaines (plantes, maladies, proverbes, rituels, etc.). Signalons plus précisément, pour l'analyse linguistique, les logiciels Elan qui associe la transcription au son et Praat qui permet une analyse détaillée des composantes du son. Tous ces outils sont d'autant plus performants qu'ils sont associés à l'analyse d'un corpus de paroles spontanées recueillies auprès des locuteurs. L'intérêt de tels enregistrements pour l'analyse linguistique est de produire des données qui ne sont ni influencées, ni biaisées, par le point de vue du chercheur et qui de plus pourront permettre de contrôler la validité des hypothèses qu'il aura proposées. Un tel corpus permet aussi d'établir des fréquences dans le discours des diverses formes linguistiques dégagées. Cela évitera qu'une construction – la focalisation ou la topicalisation par exemple –, certes attestée mais peu fréquente, ne soit, parce qu'elle est le point sur lequel le chercheur a centré son étude, présentée comme si elle était une construction de premier plan pour la langue étudiée. La prise en compte de sa fréquence en discours permettra de la situer réellement dans le fonctionnement de ladite langue et de conforter son importance pour la langue si tel est le cas.

Je rappellerai à ce propos quelques règles à suivre pour la constitution d'un corpus de référence. Il faut toujours enregistrer en .wav, ce format étant exigé par Elan ou Praat. La conversion en MP3 est toujours possible, si l'on veut disposer d'une version plus compacte et moins lourde du corpus, tandis qu'une conversion de MP3 en .wav, même si elle est techniquement possible, ne peut faire apparaître les détails que l'enregistrement direct en MP3 aura supprimés. A l'heure du numérique, la multiplication facile des enregistrements peut conduire à une taille de corpus plus grande que celle que l'on peut traiter. Que dire des photos qu'on arrive à ne plus regarder tellement on en a, qu'elles soient bonnes ou mauvaises ! Je propose donc de distinguer entre les enregistrements de la langue source destinés à constituer le corpus de référence du travail en cours, pour lequel il faudra faire des transcriptions, des analyses, voire des traductions dans une langue cible, et des enregistrements qu'on juge importants par leur contenu mais marginaux pour l'enquête linguistique en cours et qu'il faut néanmoins recenser correctement avec toutes les métadonnées nécessaires pour qu'ils puissent être repris plus tard ou même être utilisés par d'autres, dans certains cas. Pour des enquêtes anthropologiques dont le corpus peut être très conséquent, l'établissement des métadonnées reste indispensable, afin de pouvoir s'y retrouver et savoir comment y référer chaque fois que nécessaire. En ce qui concerne les textes de littérature orale, contes, récits, etc. ces nouveaux moyens modernes de diffusion de l'information doivent être utilisés avec un double souci, en amont, celui d'être fidèle à la performance enregistrée et respectueux des personnes qui ont fourni l'information et en aval, celui de diffuser un produit le plus complet possible restituant l'authenticité de ladite performance.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

4 La langue d'enquête

4.1 Quelle langue utiliser et pour quoi ?

La situation sur le terrain est souvent complexe et une situation de plurilinguisme n'est pas rare. Il convient de distinguer entre les langues premières ou maternelles, les langues officielles utilisées dans l'enseignement et les langues véhiculaires nationales ou simplement dites« supra-ethniques » diffusées « hors de leur milieu d'origine en jouant le rôle de langues véhiculaires » (Tourneux, 2006), comme le *fulfulde* (nom de la langue peule au Cameroun) au nord du Cameroun. Le plus souvent, le chercheur est confronté au minimum à deux types de langues, une langue source pratiquée par les locuteurs du terrain étudié, communément appelée la « langue de l'autre » et la langue cible qui sera la langue dans laquelle seront produits les résultats du travail. Lorsque les locuteurs maîtrisent, outre leur langue vernaculaire, une langue officielle ou supra-ethnique et que les chercheurs utilisent ces deux langues, cela conduira à devoir préciser le sens des termes utilisés dans chacune d'elles et de bien noter dans les métadonnées, l'usage respectif qu'en font les enquêtés dans la vie quotidienne. Une telle situation peut entraîner des phénomènes d'alternance codique, ou *code-switching* qui doivent être pris en compte.

Dans le cas d'une description linguistique ou ethnolinguistique d'une langue, il est essentiel que le travail d'enquête se fasse en partant toujours de la langue source, la « langue de l'autre ». En effet, seule la notation des énoncés produits au cours de l'enquête ou transcrits à partir des enregistrements effectués constituent des données pérennes, je veux dire par là qui restent valables dans le temps[2], contrairement aux notations en langue cible. Chaque système linguistique a sa propre structuration conceptuelle que manifestent le lexique comme la grammaire d'ailleurs. Aussi, traduire c'est automatiquement faire un choix qui, à ce moment là, paraît opportun mais laisse de côté la complexité conceptuelle qui n'est pas d'emblée perçue, et demande cependant à être systématiquement analysée.

4.2 Les problèmes de traduction

Je prendrai l'exemple en gbaya, langue sur laquelle je travaille, de l'activité d'épluchage (Roulon-Doko, 2001). Pour y référer, les verbes en gbaya se différencient en fonction du geste technique effectué, et non pas, comme en français, en fonction de ce qui est ôté (« éplucher » < poil [pilus], « décortiquer, écorcher » < chair [cortex], « peler » < peau [pel-] et « écosser » < cosse). Ces verbes gbaya peuvent être organisés en quatre groupes, selon que l'épluchage pour ôter un élément se fait, en le 'cassant' (4 verbes), en le 'tirant' (4 verbes), en le 'frottant' (5 verbes), en le 'pressant' (5 verbes), ou en le 'brûlant' (2 verbes). Aucun des cinq gestes mentionnés ci-dessus par un verbe en français n'est pris en compte par un hyperonyme en gbaya, qui dispose par contre de 20 verbes combinant chacun l'un de ces gestes avec des modalités plus spécifiques. Chacun de ces verbes désigne donc une complexité sémantique prise en compte par un terme simple et unique. Ainsi, pour le geste d'éplucher en frottant on a les cinq verbes suivants.

[2]Les métadonnées, lieu et date de la notation ou de l'enregistrement, indiquant, elles, le temps spécifique de ladite enquête.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

sɔ	« frotter »
ɲin	« frotter en rond »
ɲiɓiri	« frotter entre les doigts »
sukpi	« secouer avec un mouvement de va et vient »
gbɛr	« racler » (= frotter rudement avec un outil)

La traduction d'un de ces verbes gbaya en français par n'importe lequel des verbes français mentionnés ci-dessus, entraîne une perte d'information qui n'est pas restituable, ou, si elle l'est, va demander du temps. C'est pourquoi la notation dans la langue source (ici le gbaya) est la seule façon de garantir la réalité de l'emploi dudit verbe, qui peut être bien sûr accompagnée d'une traduction.

Ce n'est donc qu'après avoir étudié l'ensemble des emplois d'un terme, dans tous les contextes où il a pu être utilisé, qu'on peut en saisir le sens et chercher, pour chacune des occurrences distinguées, le terme qui le traduira au mieux. A propos de la linguistique du développement, Henry Tourneux souligne, d'une façon comparable, l'importance d'étudier la nomenclature qui rend compte de la structuration conceptuelle d'un domaine donné et des difficultés que pose « la traduction technique dans une langue à tradition orale » (2006 : 23) proposant de parler plutôt de « reformulation dans une autre langue » (2006 : 24).

4.3 Les pièges de la métalangue

Les ethnologues, en particulier par le passé, ont souvent utilisé des termes de la « langue de l'autre » comme métalangue, pensant pouvoir éviter une traduction jugée impossible. Cela rend la lecture d'un tel texte pour le moins difficile mais rejette surtout sur le lecteur la responsabilité de devoir comprendre et maîtriser une complexité sémantique présentée comme intraduisible. Cette confiance excessive accordée ainsi au lecteur rappelle celle accordée à l'interprète au cours d'une enquête anthropologique, lorsque, comme le souligne Henry Tourneux (2006) le chercheur n'a qu'un usage très basique de la « langue de l'autre ».

Il est un autre cas, où la métalangue peut aussi jouer des tours. L'absence d'un terme pour référer à une entité, ne signifie pas que cette entité soit absente de la perception des locuteurs, mais cela souligne qu'elle correspond à un concept qui n'est pas culturellement appréhendé comme tel. Or très souvent, choisir un sujet d'étude c'est pointer un domaine appréhendé par un terme générique dans la langue du chercheur. Bien sûr, en travaillant sur la topicalisation dans une langue, le chercheur n'aura pas idée de chercher un correspondant exact dans la « langue de l'autre », mais si le sujet de son étude est la couleur, les animaux ou les plantes, il risque de penser qu'il n'est pas dans le même cas que dans le cas précédent (topicalisation). Pourtant, rien *a priori* ne garantit que 'couleur', 'animal', 'plante' soient des termes génériques dans toutes les langues. Et c'est la première chose à vérifier. Sinon, pour reprendre l'exemple de la couleur, au cours d'une enquête qui sollicite les locuteurs en leur présentant des échantillons de couleurs, il est fort probable que les locuteurs vont adapter un terme de leur langue, en le détournant de son emploi usuel, ou parfois en lui ajoutant un sens. C'est le cas par exemple en gbaya, lorsque suite aux demandes répétées du cher-

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

cheur pour identifier les tons d'un terme, qu'en l'occurrence les locuteurs sifflent très facilement, le nom fɔ́í « sifflement » prend alors, dans les échanges sur ce sujet avec le chercheur, le sens de « ton ». Un locuteur qui n'aura pas participé de façon répétitive à ce travail, sera dans l'impossibilité de donner à ce terme le sens de « ton » et le chercheur, s'il mentionne ce sens, doit préciser qu'il s'agit d'une métalangue développée au cours de l'enquête.

Il convient donc d'être attentif aux conséquences que peuvent avoir les échanges entre le chercheur et les locuteurs, car, comme le rappelle Althabe (1990) « l'enquête et les résultats immédiats qu'elle livre restent enfermés dans le contexte de communication ».

4.4 Les questionnaires

Le questionnaire qui est une mise en ordre d'un certain nombre de points que le chercheur juge pertinents pour structurer ce à quoi il s'intéresse a toujours fait partie des instruments du sociologue au même titre que l'observation et l'entretien. Pour la linguistique, le questionnaire a longtemps été réduit à une liste de mots proposés à la traduction. Dans les années 1970, le LACITO a développé des questionnaires pour aider aux enquêtes, linguistiques dans un premier temps, puis ethnolinguistiques (plantes, animaux, parties du corps, etc.). De tels outils qui peuvent servir d'aide-mémoire pour le chercheur, en lui suggérant des pistes ou une systématique, visent surtout à le rassurer. En effet, ils proposent une démarche inverse de celle que j'ai présentée jusqu'à présent. En effet, ce type de questionnaire part d'une conceptualisation scientifique, construite sur des expériences particulières, qui est proposée comme valable partout. Cela peut représenter un important temps de travail pour un résultat souvent décevant. En partant des termes existants dans la « langue de l'autre », on découvre rapidement les concepts qui y sont lexicalisés qu'il convient ensuite de comprendre dans leur complexité. Tout questionnaire qui est utilisé en début d'enquête plaque une grille d'analyse correspondante aux attentes ou aux hypothèses du chercheur et risque de passer à côté de tout ce à quoi il n'a pas pensé.

En revanche, lorsqu'un travail est déjà avancé, un questionnaire permet de contrôler les hypothèses, de systématiser les résultats obtenus et de tester leur validité. Il en va de même, en linguistique, de l'élicitation. Ce type d'interrogation des locuteurs est productive lorsqu'il s'agit de contrôler la régularité d'une construction qu'on a repérée dans le corpus et de juger de ses contextes d'emploi. Le recours au questionnaire doit dépendre aussi bien du type du questionnaire que du moment de l'enquête où il intervient. Au début d'une enquête, il convient de se plonger dans le corpus et de ne s'en remettre ni à un questionnaire, ni à l'élicitation. Une fois un premier travail de découverte fait à partir du seul corpus, l'approfondissement peut profiter de l'utilisation d'un questionnaire. De la même façon, commencer une enquête anthropologique en administrant des questionnaires est la meilleure façon de réduire et de limiter son travail au cadre qu'on a cerné en amont et risque de ne pas le laisser partir dans des directions auxquelles on n'avait pas pensé. Dans une première phase de contact avec le terrain, l'écoute des réflexions spontanées, bien sûr orientée sur le sujet étudié, me semble être à conseiller. « Le regard se complète d'une oreille, qualité fort utile et bien souvent omise de celles que l'on reconnaît à l'anthropologue » souligne Irène Bellier

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*

(2002). Le questionnaire pourra intervenir dans un second temps, une fois les premiers axes de pertinence repérés.

5 Conclusion

Ce petit tour d'horizon des pratiques qui me semblent être la base de tout travail scientifique en ethnolinguistique a développé trois points, le terrain, le corpus et le rôle capital de la langue source. J'ai insisté sur la nature même du chercheur et pris en compte aussi bien le cas classique de l'étranger à la culture étudiée que celui, de plus en plus fréquent, du chercheur qui appartient à la société dont il étudie la langue ou tel ou tel domaine culturel. Les deux doivent négocier leur place dans la culture étudiée et construire une distanciation basée sur la formation intellectuelle qu'ils ont acquise en tant que scientifiques. La méthodologie préconisée suit des chemins proches que celle qu'Henry Tourneux propose pour la linguistique de développement. Ma contribution milite également pour que la question des langues nationales soit prise à bras-le-corps et permette une véritable reconnaissance des langues et de leurs cultures.

Bibliographie

Althabe Gérard, 1990, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, p. 126-131.

Auroux, Sylvain, 1998, « Les enjeux de la linguistique de terrain », *Langages*, 32e n° 129, p. 89-96.

Bellier, Irène, 2002, « Du lointain au proche : Réflexions sur le passage d'un terrain exotique au terrain des institutions politiques », Ghasarian, Christian, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin, p. 1-15.

Delaporte, Yves, 1987, « De la distance à la distanciation. Enquête dans un milieu scientifique », Gutwirth Jacques & Colette Pétonnet (dir.), *Chemins de la ville : enquêtes ethnologiques*, Laboratoire d'anthropologie urbaine, CTHS (Le comité des travaux historiques et scientifiques), p. 229-245.

Roulon-Doko, Paulette, 1994, « Langue d'enquête et métalangue », Drettas G. et J. Gurtwirth (éd.), *Méridies, n° 19-20,* – en hommage à Jeanine Fribourg –, Paris, p. 427-435.

Roulon-Doko, Paulette, 2008, « Collecte, enquête et transcription », Derive Jean (dir.), *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, p. 273-285.

Roulon-Doko, Paulette, 2001, « Approche ethnolinguistique dans le domaine des techniques culinaires : l'exemple du gbaya 'bodoe de Centrafrique », Nicolaï Robert, *Leçons d'Afrique, Filiations, ruptures et reconstitution des langues, un hommage à Gabriel Manessy*, Louvain-Paris, Peeters, Coll. Afrique et langage 2, p. 285-303.

Tourneux, Henry, 2006, *La communication technique en langues africaines, l'exemple de la lutte contre les ravageurs du cotonnier (Burkina Faso / Cameroun)*, Paris, Karthala, 157 p.

Published in : A. Mahamat (dir.), *Linguistique du développement - Prolégomènes à un champ disciplinaire émergent - Revue Mosaïques, Hors-série numéro 6 : Mélanges en hommage au Professeur Henry Tourneux, Éditions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003553, doi : 10.17184/eac.9782813003553*